

gnies, le comte put encore faire, pendant quelque temps, assez bonne figure.

Dans ses jours de grande gêne, alors qu'il était forcé de recourir aux expédients pour tourner certaines difficultés, pour répondre à de terribles exigences, il lui arrivait de penser à sa femme, non point parce qu'il avait des regrets de l'avoir abandonnée et que sa conscience lui reprochait son indigne conduite, disons le mot son infamie, non, point pour cela, mais parce que la comtesse Paulo possédait les bijoux que lui avait donnés la baronne de Brissac et ceux que lui-même lui avait achetés dans les deux premières années de leur mariage.

Et il se disait que les bijoux de la comtesse Paulo pouvaient bien valoir une cinquantaine de mille francs.

Mais ce n'étaient pas ces bijoux, dernière et unique ressource de la malheureuse mère et de ses enfants, qui auraient pu sauver M. de Verdraine. Qu'est-ce, en effet, qu'une goutte d'eau dans un torrent ?

Quand on présente de sérieuses garanties à des usuriers, ils prêtent facilement leur argent, mais ce n'est pas le tout d'emprunter à quarante, cinquante et même soixante pour cent, il faut remplir les engagements pris, c'est-à-dire rembourser aux échéances.

M. de Verdraine avait-il pensé à ces terribles échéances ? Peut-être. Mais il les laissa arriver, les unes après les autres, les dernières plus menaçantes encore que les premières, sans avoir pu s'armer contre elles. La seule arme avec laquelle on puisse se défendre contre une échéance, c'est l'argent, et le comte n'avait plus d'argent et plus de crédit. Il ne lui était plus possible d'employer cet expédient qui consiste à faire un trou pour en boucher un autre.

Les papiers timbrés se succédèrent, de plus en plus nombreux, c'était une grêle, une avalanche d'exploits, de jugements, etc., etc... Après les huissiers et les hommes d'affaires, les avoués entrèrent en ligne et les tribunaux se jetèrent dans la mêlée.

Il y eut des autorisations de poursuites judiciaires, des jugements de saisie mobilière et immobilière, jugements d'expropriations par autorité de justice. Et les gens de loi de Paris et de Grenoble marchaient avec un admirable ensemble. A Grenoble, c'était le grand événement du jour.

— Vous savez, le comte de Verdraine, il est au bout de son rouleau, il n'en a pas eu pour longtemps, c'est ainsi que ça devait finir. Son domaine de Verdraine, ses bois, ses fermes, enfin tout ce qu'il possède va être vendu par autorité de justice, c'est affiché. On peut appeler cela croquer lestement un superbe héritage. Voilà où mène l'inconduite. Franchement, le comte de Verdraine n'est pas à plaindre. Quel vilain homme ! Ceux qu'il faut plaindre, ce sont sa femme et ses enfants. Pauvre comtesse ! Pauvres petits ! Qu'est-ce que va faire la comtesse ? Que vont-ils devenir tous les trois ? Espérons qu'il leur restera autre chose que leurs yeux pour pleurer... C'est égal, il y a des hommes bien canailles. On se demande à quoi pense la mort, quand on voit qu'elle laisse vivre des misérables comme ce comte de Verdraine !

Bref, c'était un tolle général. Chacun avait sa harangue toute prête pour ceux qui voulaient l'écouter. Et on en disait, on en disait !...

A Paris, le comte de Verdraine sentait que le terrain manquait sous ses pieds, qu'à chaque pas qu'il faisait, il s'enfonçait plus avant dans le borbrier. Il était au fond d'une impasse ou comme enfermé entre quatre murs sans issue. Il ressemblait au malheureux qui s'est mis la corde au cou et qui à chaque mouvement qu'il fait sent se serrer davantage le nœud qui va l'étrangler. Impossible de lutter encore, il ne pouvait que constater l'impuissance des derniers efforts qu'il avait faits pour ne pas se laisser écraser. En même temps qu'une faible main de femme, une main plus forte et plus terrible, celle de Dieu, s'était appesantie sur lui et l'avait terrassé. Il avait beau se débattre, hurler comme un loup pris dans un piège, il fallait qu'il roulât au fond de l'abîme ouvert sous ses pieds et qu'il avait creusé lui-même.

* * *

Aux Bergères, la comtesse Paule, comme nous l'avons dit, attendait les événements avec cette résignation stoïque des malheureux qui ne peuvent plus rien pour échapper aux dangers qui les menacent et sentent qu'il n'y a pas à se défendre contre leur destinée.

Un jour la comtesse apprit que les créanciers de son mari allaient faire vendre tous ses biens.

Cela était prévu ; la comtesse ne fut nullement surprise, mais elle n'en éprouva pas moins une douleur très vive.

— On vous a peut-être trompée, madame la comtesse, lui dit le fermier essayant de la rassurer.

Elle secoua tristement la tête et répondit :

— Je ne crois pas que l'on m'ait trompée, car ce malheur était inévitable et je m'y attendais.

Trois jours après, ce fut le fermier lui-même qui vint dire à Paule :

— Hélas ! madame la comtesse, ce que l'on vous a annoncé était bien la vérité, les propriétés de M. le comte vont être vendues par autorité de justice, la vente est affichée à Grenoble, dans toutes les autres villes du département et même dans beaucoup de villages, n'a-t-on dit, sans compter les annonces dans les journaux, je suis allé à Verdraine ce matin et j'y ai vu deux affiches que l'on a collées de chaque côté de la grande grille.

Les yeux de la comtesse se remplirent de larmes, sa tête tomba sur sa poitrine et elle murmura :

— Mes pauvres enfants !

Ce fut tout.

Puis quand le fermier se fut retiré, elle se dit :

— Quand je ne serai plus ici qu'une étrangère, je partirai !

Mais la malheureuse femme n'était pas arrivée à la fin de ses souffrances, elle avait encore à subir de cruelles épreuves, elle n'avait pas encore vidé le calice amer, elle devait le boire jusqu'à la lie.

Le lendemain, dans la matinée, un homme d'une quarantaine d'années, correctement vêtu, arriva aux Bergères dans un cabriolet. Il venait de Grenoble, dit-il à la fermière, pour parler à Mme de Verdraine ; il fallait qu'il la vit immédiatement ; il y avait urgence.

Mme Verdret s'empressa d'aller prévenir la comtesse qu'elle trouva avec ses enfants dans la salle à manger de l'ancien pavillon de chasse et remplissant auprès des deux petits garçons ses fonctions d'institutrice.

Elle répondit à la fermière que le visiteur pouvait se présenter, qu'elle était prête à le recevoir.

Un instant après le monsieur parut ; il s'inclina respectueusement devant la comtesse qui, après lui avoir rendu son salut, le pria d'entrer dans un petit salon contigu à la salle à manger.

Alors Paule regarda le visiteur avec une certaine anxiété attendant qu'il voulut bien lui faire connaître l'objet de sa visite.

— Est-ce que madame la comtesse ne me reconnaît pas ? demanda le monsieur.

— Non, monsieur, et cependant il me semble que votre figure ne m'est pas inconnue.

— Deux ou trois fois j'ai eu l'honneur de rencontrer madame la comtesse à Grenoble, dans le monde. Je suis M. Florent de la maison de banque Gibert-Florent et Cie.

— Je vous reconnais maintenant, monsieur.

— Je viens remparr auprès de vous une mission pénible, madame la comtesse, il s'agit d'une affaire excessivement grave, et ce n'est pas sans douleur, croyez-le, que je me suis forcé, comme associé de la maison Gibert-Florent et Cie, de vous faire une révélation qui va vous frapper cruellement.

La comtesse était devenue affreusement pâle.

— Hélas ! monsieur, répondit-elle, souffrir est mon lot sur la terre, tous les malheurs s'accroissent sur moi et mes enfants, et après tant de souffrances endurées, j'attends de nouvelles tortures, ce sont de véritables coups de fondre.